

Paris, ce lundi 21 septembre 2009



*Bruno Gilles*

Sénateur  
des  
Bouches-du-Rhône

Maire  
des 4<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> arrondissements de  
Marseille

Réf : M de F

Monsieur,

Vous avez appelé mon attention sur la directive « services » qui doit être transposée en droit français d'ici la fin de l'année. Je vous remercie de votre confiance.

J'ai pris note de vos observations.

Je transmets copie de votre courrier à mon collègue, président de la commission des affaires européennes du Sénat, pour l'informer et lui demander conseil.

N'hésitez pas à me recontacter dans les jours qui précéderont cette transposition.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

*Bien cordialement*

  
Bruno Gilles

Monsieur Xavier Babikian  
Président du  
Syndicat des architectes des  
Bouches-du-Rhône  
130 avenue du Prado  
13008 MARSEILLE

**Dominique TIAN**  
Député des Bouches-du-Rhône  
Maire des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements

Marseille, le 21 septembre 2009

Monsieur Xavier BABIKIAN  
Président du Syndicat des Architectes  
Des Bouches du Rhône  
Syndicat des Architectes Bouches du Rhône  
130 avenue du Prado  
13008 MARSEILLE

N/Réf : DT/RL/09-09

Monsieur le Président,

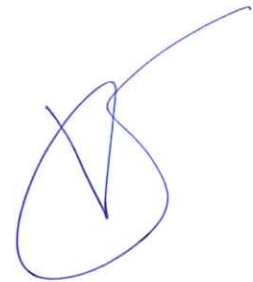
C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre courrier en date du 15 septembre dernier, dans lequel vous indiquez les conséquences que peut avoir la directive service européenne 2006/123/CE chez les architectes.

Sachez que je serai très attentif à la transposition de cette directive. Par ailleurs, mes collaborateurs parlementaires se tiennent à votre disposition pour vous recevoir afin de leur présenter de façon plus détaillée vos préoccupations et les conséquences que ce texte aura pour votre profession.

Aussi, afin de répondre à vos préoccupations, il m'a semblé important de poser une question écrite à Monsieur le Ministre de la culture et de la communication, afin de savoir comment le gouvernement compte transposer en droit français la directive « services » européenne.

Je ne manquerai pas de vous informer de la réponse qui me sera faite par Monsieur Frédéric MITTERAND.

Restant naturellement à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Dominique TIAN